



**Union Syndicale CGT Trésor  
des Bouches- du- Rhône**  
183 avenue du Prado 13008 Marseille

Tél. 04 91 17 92 06- 04 91 17 91 96  
Fax. 04 91 17 92 33  
cgt.013@cp.finances.gouv.fr

[www.tresor.cgt.fr/13/](http://www.tresor.cgt.fr/13/)

**CAPL MUTATION  
1ER JANVIER 2007  
Catégorie C**

Marseille le 6 décembre 2006

**Le compte rendu des élus CGT**

*59 demandes internes de mutation en catégorie C pour le département lors de la CAP locale du 6 décembre 2006.*

***20,33 % seulement de demandes satisfaites...***

*16 collègues se voient appliquer « la règle de non-mutabilité »(les deux ans sur le poste avant de pouvoir être muté...)*

*Pour le reste des demandes, c'est le « pas d'emploi vacant » qui s'applique de manière systématique !*

Comme pour la CAPL de mutation de la catégorie B, l'outil de répartition des emplois (ORE) continue de peser de plus en plus négativement sur la vie des agents du Trésor en matière de droit à mutation. Les suppressions d'emplois empêchent également le nécessaire développement du service public de proximité et de pleine compétence.

L'Administration applique, sans « état d'âme » les règles dictées par l'ORE faisant fi des besoins exprimés par les agents du réseau et, par conséquent, de ceux de l'ensemble des contribuables.

En préambule, le Président de la CAPL a reconnu qu'il existait un réel problème d'accueil du public à la Trésorerie 2/15/16<sup>o</sup>arrdts (récemment regroupée). Mais est- ce vraiment le seul poste dans cette situation ? Il ne s'agirait pas de considérer que c'est une « exception » sur le département ! Les témoignages des collègues de nombreux postes confirment une dégradation de la qualité de l'accueil.

Les conditions de travail des collègues s'en trouvent considérablement dégradées. Dans l'attente de la réinstallation du poste prévue pour le deuxième semestre 2007, des mesures concrètes visant à améliorer les conditions d'accueil vont être mises en place. A SUIVRE...

De plus, le Président de la CAPL a relevé la situation « plus que préoccupante » de la trésorerie de Marseille « Amendes ». A cet effet, une mutation y a été effectuée en surnombre. Nous restons très attentifs à l'évolution de la situation mise en évidence par le Trésorier Payeur Général. A SUIVRE...

Lors du vote, les élus CGT se sont abstenus sur les travaux de la Cap locale de mutation pour les raisons suivantes :

- Nous combattons, bien évidemment, les « règles » mises en place par l'« ORE » et les suppressions d'emplois qui en découlent.
- Nous n'acceptons pas non plus la règle de « non-mutabilité » instaurée dans le département.

Nous avons cependant constaté une avancée positive sur quelques dossiers.

### **Bienvenue dans le département à nos 4 collègues « extérieurs » !**

---

#### **Le Mouvement après la Cap locale**

<b>Nom Prénom</b>	<b>Ancienne affectation</b>	<b>Nouvelle affectation</b>
DAGUZON Valérie	T. Vitrolles	T. Salon de Provence
POLI-ROUSSET Vanina	RFMAP	T. Vitrolles
BAROUX Alain	T mlle 2 et 15/16° arrdt	T La Ciotat
AZOULAY Josiane	RFMAP	TG
GENOVESIO Isabelle	T. Vitrolles	T.Les Pennes M à/c du 01/03/07
ZUCCHETTO Christelle	TP Mlle 8° arrdts	TG
AUTIN Nathalie	T Aix Ets Hosp	T. Vitrolles
BEN-SUSSAN Marielle	TG	T Aix Ets Hosp
TURINETTO Véronique	T Mlle 12/13° arrdts	RFMAP
HAUT Virginie	T Aix Ets Hosp	T. St Remy de Provence
VACHIER Pascale	TG	T Aix Ets Hosp
FOESSEL Florence	RFMAP	Tp Mlle 12/13° arrdts
ESCARTIN Matthieu	NORD	RFMAP
GAVOIS Frédéric	AIN	TP Mlle Amendes
POTIN Eddy	GARD	TP Miramas
TAIEB Christine	RGF	TP Istres à/c du 01/03/07

#### **Lés élus CGT catégorie C :**

**Jérôme Boufflers, RFMAP / Olivier Rigal ERD ARLES / Claude Mas RF ARLES / M.C Cattin T. TARASCON / Christine Biaggini TG RIA / Andrée Guiraud TG Dépense**